Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Focus Inflation US - SI

Code ISIN : (C) FR0013233467

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Obligations et autres titres de créance internationaux.
Le fonds a pour objectif de surperformer l'indice Markit iBoxx USD Breakeven 10-Year Inflation (EUR) hedged sur la durée de placement recommandée.
En souscrivant dans CPR Focus Inflation US - SI, vous investissez dans un portefeuille obligataire qui vise à bénéficier de la hausse de l'inflation US anticipée sur les marchés américains tout en se couvrant d'une éventuelle hausse des taux US.
L'indicateur de référence est disponible sur le site : https://ihsmarkit.com/index.html.

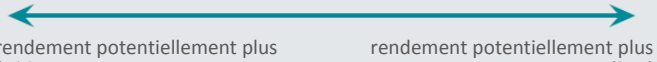
L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est majoritairement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion mettra en place une gestion active en achetant des obligations américaines indexées sur l'inflation tout en vendant des taux nominaux (taux des Obligations d'Etat US à taux fixe classiques) de façon à couvrir le risque de taux. Cette couverture sera réalisée par l'utilisation d'instruments dérivés. Cette stratégie pourra également être réalisée via dérivés inflation. Ainsi, le pilotage de la sensibilité à l'inflation implicite s'effectuera à l'intérieur d'une fourchette comprise entre[+5 ; +15].
L'inflation implicite est l'écart de rendement entre les taux nominaux et les taux réels (d'un même émetteur, ici l'Etat américain, et sur une même maturité) et reflète les anticipations d'inflation du marché sur une maturité donnée.
Une position sur l'inflation implicite correspond à la détention d'une obligation indexée sur l'inflation couverte en taux nominal sur la même maturité et sur le même émetteur ou via une stratégie identique réalisée via instruments dérivés inflation.
Votre fonds cherche à bénéficier d'une hausse de l'inflation anticipée. En revanche, si l'inflation anticipée (inflation implicite) baisse sur le marché US, cela entrainera une baisse de la valeur liquidative, d'autant plus forte que la sensibilité à l'inflation implicite du fonds est élevée.
Les choix d'allocation des expositions à l'inflation par maturité sera réalisé en fonction des prévisions de marché de l'équipe de gestion et de critères techniques.
Le FCP est investi en produits de taux, notamment en obligations indexées sur l'inflation émises ou garanties par l'Etat américain, libellés en US dollars, de toute maturité et en titres d'Etat de la zone euro libellés en euro, dans la lmite maximum de 30% de l'actif net. Le FCP détiendra des titres appartenant à la catégorie "Investment Grade" au moment de leur acquisition, c'est-à-dire de notations supérieures ou égales à BBB- [Source S&P/Fitch] ou Baa3 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion.
La société de gestion s'appuie pour l'évaluation du risque et de la catégorie de crédit sur ses équipes et sa propre méthodologie qui intègre, parmi d'autres facteurs, les notations émises par les principales agences de notation.
Le risque de change US Dollar par rapport à l'Euro sera systématiquement couvert.
Le niveau d'exposition du portefeuille à l'inflation américaine et la répartition du portefeuille par segment de maturité pourra s'écarter fortement de celle de l'indice de référence. La sensibilité du portefeuille, indicateur qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la performance, est comprise entre -2 et +2.
Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture, d'arbitrage et/ou d'exposition.

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») tel que défini dans le profil de risque du prospectus.
CPR Focus Inflation US - SI est libellée en EUR.
CPR Focus Inflation US - SI a une durée de placement recommandée supérieure à supérieure à 3 ans.
CPR Focus Inflation US - SI capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.
Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,



rendement potentiellement plus faible — rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Le niveau de risque de ce FCP reflète sa thématique d'investissement sur le marché américain avec une couverture du risque de change

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant

Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).

Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	0,41%* TTC de l'actif net moyen

Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de performance	20 % annuel de la performance au-delà de celle de l'actif de référence.
	A la clôture de l'exercice précédent, cette commission représentait 0,04 % de l'actif net moyen

Les **frais d'entrée** et **de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

*Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos en décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre.
Il exclut :

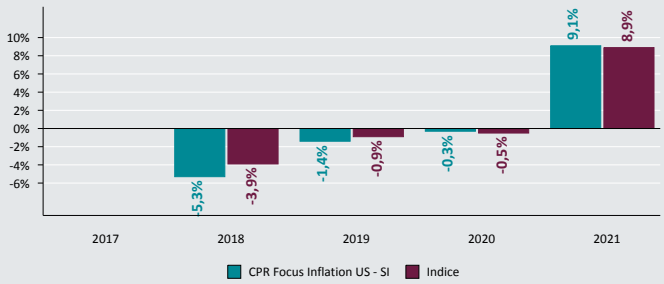
- Les commissions de surperformance.
- Les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre OPC.

Le calcul de la commission de surperformance s'applique à chaque date d'établissement de la valeur liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus.
La comparaison de l'actif net de la part et de l'« Actif de Référence » (tel que défini dans le prospectus) est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum. La commission de surperformance représente 20 % de l'écart entre l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si cet écart est positif et la performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle. Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

La date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de décembre.
La provision peut être perçue par la société de gestion à une date anniversaire, ouvrant alors une nouvelle période d'observation.
La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique **« frais et commissions »** du prospectus de ce FCP, disponible à l'adresse www.cpr-am.com ou sur simple demande auprès de la société de gestion de portefeuille.

Performances passées



- Le diagramme affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le FCP.
- Ce FCP a été créé en 1992.
- Les performances présentées ci-contre sont celles de CPR Focus Inflation US - SI créée en 2017. Pour plus d'information, merci de consulter notre site www.cpr-am.com.
- L'indicateur de référence est : Markit iBoxx USD Breakeven 10-Year Inflation (EUR) hedged
- Les performances annuelles sont calculées sur la base de valeurs liquidatives libellées en EUR.

Informations pratiques

www.cpr-am.com

- Nom du dépositaire : CACEIS Bank.
- Lieu et modalités d'obtention d'information sur le FCP (prospectus, rapport annuel, document semestriel et autres informations pratiques et/ou sur les autres catégories de parts) : ces informations sont disponibles gratuitement et sur simple demande écrite à CPR Asset Management – 91-93, boulevard Pasteur 75015 Paris France ou sur www.cpr-am.com
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP.
- La valeur liquidative est disponible à chaque calcul auprès de la société de gestion de portefeuille.
- Le FCP n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique/aux « U.S. Persons » telles que définies au sein des mentions légales du site internet de la société de gestion de portefeuille : www.cpr-am.com et/ou dans le prospectus du FCP.
- Les détails actualisés de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur son site internet ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci. Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du Comité de rémunération.
- La responsabilité de CPR Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

CPR Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 28 avril 2022.